

Arbitrage Jeunes Lames

Epreuve théorique

L'épreuve théorique du parcours de certification « Arbitre CJL » a pour vocation de vérifier qu'un candidat maîtrise les compétences et les connaissances minimales pour pouvoir officier sur les épreuves sur lesquelles se dérouleront les évaluations pratiques (Circuits Jeunes Lames et VSB Beker)

Compétences

Le club reste le lieu principal de la formation des arbitres. Pour se présenter à l'examen avec des chances réelles de succès, les connaissances et compétences suivantes doivent être acquises :

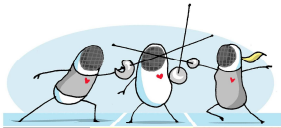
- ✓ La gestuelle spécifique de l'arbitre
- ✓ les procédures standard d'arbitrage : placer correctement les tireurs, s'assurer que les tireurs se saluent en début et en fin de match, contrôler le matériel, assurer la sécurité sur la piste, et savoir se positionner en fonction du mouvement des tireurs
- ✓ l'utilisation d'une feuille de poules et d'une feuille de match

Ces compétences seront affinées et approfondies au cours de la partie pratique.

Connaissances

Il est également nécessaire de maîtriser la base des règles du jeu, le règlement international restant le document de référence. Il est disponible à l'adresse suivante :

https://static.fie.org/uploads/24/123998-Technique%20fra_juil20.pdf



Jeunes Lames

Les candidats devront en particulier connaître les points suivants.

Connaissances communes aux trois armes

- Connaissance des termes techniques employés (articles t.7 à t.15)
- Terrain (articles t.16 à t.19)
- Règles de base du combat (articles t.21 à t.38, t.43-44)
- Jugement des touches (articles t.46-48, t.53-73)

Connaissance spécifique à l'arme

- Fleuret : articles t.76- t.89
- Epée : articles t.90-t.95
- Sabre : articles t.96-t.106

Code disciplinaire

- Article t.170 : fautes du 1^{er} groupe, du 2^{ème} groupe, points sur les personnes/tireurs troublant l'ordre sur la piste et sur le refus de salut.